

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Commission municipale chargée des relations avec les écoles maternelle et élémentaire de la Commune ainsi que du périscolaire.

Cette commission étudie toutes les demandes émanant des structures "écoles et périscolaire". Elle promouvoit les structures existantes et renforce les actions. Elle établit des relations étroites avec la directrice et les maîtresses des écoles des intervenants au périscolaire afin que les enfants évoluent le mieux possible dans leur scolarité. Elle répond aux attentes des parents d'élèves dans la mesure de leur possibilité. Le rôle de cette commission est d'anticiper les besoins d'étudier et de suivre les demandes liées à la vie scolaire.

Missions

- Entretien des locaux
- Gestion du périscolaire

Membres

Les commissions municipales sont composées des membres du Conseil Municipal et ont pour mission d'assurer le suivi des dossiers et affaires auxquelles elles se rapportent. Elles se réunissent en fonction des besoins et des demandes.

Membres du Conseil

- | | | |
|-------------------|---------------------------|-----------|
| • Ludivine DUMEZ | 4 ^{ème} adjointe | Référente |
| • Pierre LEFEBVRE | Conseiller municipal | Référent |
| • Astrid FRERE | Conseillère municipale | |
| • Michel PYTLAK | 1 ^{er} adjoint | |
| • Etienne FRERE | Maire | |